
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 12 JANVIER 2008 À 10 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :

Le maire	Charles Huot
Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess
	Donna Florence
	Michel Léger
	Peter Mitchell
	Bruce Perron
	Mark Uchwat
Le directeur général	Michel Trudel
Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

Résolution (08-01) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2007 portant sur le budget 2008.

Résolution (08-02) : Il est proposé par le conseiller Mitchell, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2007 portant sur le budget 2008 soit adopté tel que lu.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance courante du 8 décembre 2007.

Résolution (08-03) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance courante du 8 décembre 2007 soit adopté tel que lu.

Période de questions

Le maire Huot fait part du décès de Marcel Boucher, un résidant de longue date de Barkmere.

Aucune question n'est posée.

Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 11 décembre 2007 au 10 janvier 2008.
2. Avis de mutation : Rien à signaler.
3. L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de décembre 2007 :
- Permis : Voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité consultatif en urbanisme (CCU) : Aucune rencontre à signaler.
5. Projet de règlement N° 160 visant la conformité avec le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides : La Ville est en attente d'un certificat de conformité de la MRC des Laurentides.
6. Projet de règlement N° 161 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les systèmes de captage des eaux souterraines : La Ville est en attente d'un certificat de conformité de la MRC des Laurentides. La conseillère de Schulthess communiquera avec la MRC pour s'enquérir du statut

précis des certificats de conformité pour les projets de règlements N^{os} 160 et 161.

7. Projet de règlement N^o 163 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les opérations cadastrales :
 - Le 6 décembre 2007, un certificat de conformité a été reçu de la MRC des Laurentides.
 - Une annonce portant sur l'entrée en vigueur du règlement N^o 163 a été transmise à *L'Information du Nord* pour publication.
8. Rapport du Comité consultatif en environnement (CCE):
 - L'organisme a tenu une première rencontre le 1^{er} novembre 2007.
 - Un poste reste à combler au sein du CCE.
 - La prochaine rencontre est prévue pour le 11 janvier 2008.
 - Un rapport contenant les noms des membres du CCE sera présenté lors de la séance courante du Conseil municipal du mois de mars 2008.
9. Projet de règlement N^o 168 visant à amender le règlement N^o 52 portant sur l'installation du service téléphonique, de l'électricité et d'autres services publics : Il a été demandé au conseiller juridique de préparer un projet de règlement qui sera présenté en mars 2008.
10. Résolution (08-04):

CONSIDÉRANT QUE la ville de Barkmere entend établir les tarifs applicables à l'émission d'un certificat d'autorisation pour la réalisation de travaux forestiers sur une propriété privée;
Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Perron, et il est résolu :
QUE la ville de Barkmere établisse comme suit le tarif d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la réalisation de travaux forestiers sur une propriété privée :

 - 500,00 \$ par opération forestière réalisée, plus 35,00 \$ par acre couvert par l'opération forestière.
11. Avis de motion : La conseillère de Schulthess a présenté un avis de motion portant sur l'adoption du règlement N^o 169 visant à amender le règlement N^o 162 intitulé « Règlement portant sur la gestion du débarcadère municipal aux fins d'accroître la protection des berges du lac des Écorces et la qualité du milieu aquatique ».

Affaires juridiques

Travaux de construction réalisés sur des chemins privés :

- La Ville a reçu copie de lettres envoyées aux contribuables N. McDermid et K. Nymark/T. Larder par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en lien avec des travaux illégaux de construction routière réalisés sur des terres publiques. Le directeur général transmettra une copie desdites lettres aux entrepreneurs impliqués.
- La Ville a reçu une lettre datée du 7 janvier 2008 concernant des travaux illégaux de construction routière réalisés sur le territoire de la ville de Barkmere.

Affaires du Village

Résolution (08-05):

CONSIDÉRANT la volonté de la région des Laurentides d'obtenir les Jeux du Canada à l'été 2013;
CONSIDÉRANT QUE les Jeux du Canada constituent une occasion de mobiliser la population des Laurentides autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens des soixante-seize (76) municipalités;
CONSIDÉRANT QUE pour obtenir une chance de passer au 2^e tour de sélection, le Comité de candidature a besoin de l'appui inconditionnel des municipalités et des MRC;
CONSIDÉRANT QUE la ville hôte désignée et les villes partenaires devant représenter les Laurentides auront besoin de l'appui inconditionnel de l'ensemble des municipalités;
CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités sera appelée à jouer un rôle primordial lors de ces jeux (ex. soutien logistique des services des loisirs, mobilisation des milieux associatifs (bénévoles) et du monde des affaires);

CONSIDERANT les impacts positifs qu'apporteront les Jeux du Canada sur le plan sportif, culturel, économique, communautaire et touristique;

CONSIDERANT l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de la région des Laurentides;

CONSIDERANT QUE les Jeux du Canada contribueront à la promotion du sport, de l'activité physique et de l'adoption de saines habitudes de vie auprès de la population;

CONSIDERANT QUE la participation de 6 000 bénévoles sera nécessaire lors du déroulement de ces jeux;

Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Perron, et il est résolu à l'unanimité :

QUE la ville de Barkmere appuie la candidature de la région des Laurentides pour l'obtention des Jeux du Canada, été 2013, et s'engage à soutenir la ville hôte et les villes partenaires dans la mobilisation de bénévoles lors du déroulement de cet événement sportif d'envergure.

MRC et affaires gouvernementales

1. Rapport de la MRC : La prochaine rencontre se tiendra le 31 janvier 2008.
2. Projet environnemental - Volet II:
 - Réception des résultats de l'analyse réalisée par Biofilia.
 - Une facture pour le travail complété a été reçue de Biofilia. La présentation d'une requête écrite est nécessaire en vue de compléter la demande de subvention applicable au Volet II du projet. Le directeur général complètera la demande de subvention devant être présentée à la MRC des Laurentides.
3. Réception d'un exemplaire du règlement N° 224-2007 de la MRC des Laurentides concernant les dates des séances courantes du Comité administratif.
4. Réception d'un exemplaire du règlement N° 225-2007 de la MRC des Laurentides concernant les procédures relatives au contrôle budgétaire et à l'autorisation de dépenses.
5. Réception d'un avis annonçant la tenue d'une consultation publique le 17 janvier 2008 à 19 h au 1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré, en vue de discuter des modifications envisagées au volet du Schéma d'aménagement de la MRC des Laurentides se rapportant aux équipements de distribution d'énergie sur le territoire du Mont-Tremblant.

Sécurité publique/Protection civile

Service d'incendie : Réception des résultats des visites de prévention à domicile effectuées dans le secteur du Vieux Village.

Qualité de l'eau/Environnement

Projet environnemental – Volet II : Se référer à la rubrique 2 de la section intitulée « MRC et affaires gouvernementales »

Mesures sanitaires

Demande d'aide financière pour l'enlèvement des ordures ménagères :

- Une subvention de 180 \$ a été reçue du **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**.

- Le **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** a demandé à la Ville son opinion concernant l'enlèvement des ordures ménagères. Le maire Charles Huot et le directeur général Michel Trudel feront rapport de la situation lors de la séance courante du Conseil municipal du mois de mars 2008.

Finances/Budget/Vérification/Évaluation

1. Résolution (08-06) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0801-1	Yvon Dion	Salaire – Chef des instal. pub.	942,38
0801-2	Robert A. C. Mearns	Salaire - Secrétaire-trésorier	1 472,47
0801-3	Rec. gén. du Canada	Déd. à la source - Canada	268,04
0801-4	Min. du Revenu du Qc	Déd. à la source - Québec	557,98
0801-5	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de ville	125,52
0801-6	Bell Canada	Téléphone - Service d'incendie	79,18
0801-7	Yvon Dion	Dépenses - Chef des instal. pub.	368,50
0801-8	Robert A. C. Mearns	Dépenses – Secrétaire-trésorier	725,00
0801-9	Robert A. C. Mearns	Équipement	50,00
0801-10	Bell Mobilité	Dép. sécurité - Pagette	69,79
0801-11	MRC des Laurentides	Enlèvement des ordures - (1er vers)	4 110,00
0801-12	Robert A. C. Mearns	Petite caisse – Secrétaire-trésorier	94,34
0801-13	R. Gordon Miller	Contrat – Déneigement (1/2)	1 000,00
0801-14	Claude Hamel	Services - Traduction	182,72
0801-15	Michel Trudel	Contrat - Dir. gén./Inspecteur en bât.	3 301,59
0801-16	Michel Trudel	Dép. édif. mun. – Dir. gén./Insp. bât.	221,69
0801-17	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	166,48
0801-18	Yvon Dion	Petite caisse – Chef des instal. pub.	69,34
0801-19	Trans. Adap. Laurentides	Quote-part - 2008	177,11
0801-20	Hydro-Québec	Éclairage de la rue	316,60
0801-21	Robert A. C. Mearns	Compte de taxes - Mise à la poste	165,55

2. Le secrétaire-trésorier a remis à tous les membres du Conseil municipal un exemplaire du rapport portant sur l'état des recettes et dépenses pour l'exercice financier 2007 de même qu'un exemplaire du budget officiel pour l'exercice 2008.

Installations publiques/Voirie

1. Travaux réalisés dans le cadre du programme de subvention pour la réfection des chemins en 2007-2008 : Le calendrier a été fixé pour les travaux devant être achevés avant le 31 mars 2008.
2. Inspection du barrage :
 - La Ville attend de recevoir de la firme Genivar le rapport quinquennal sur la sécurité du barrage exigé par la loi.
 - La Ville est en attente d'une soumission de la firme Genivar pour la préparation du rapport décennal sur la sécurité du barrage exigé par la loi.
3. Réfections demandées sur le chemin Barkmere : Le ministère des Transports a confirmé verbalement à la Ville que le chemin Barkmere figurait sur la liste des routes devant être réparées en 2008.
4. Pont sur le chemin Barkmere : Le ministère des Transports a refusé de donner suite à la requête de la Ville visant à modifier la date des travaux de remplacement du pont. La réalisation des travaux de remplacement est toujours prévue entre le 31 juillet et le 31 août 2008.

Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil municipal aura lieu le samedi 9 février 2008 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Mitchell propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

Permis:

POMPAGE SEPTIQUE

Date reçu	LDE	Prop.	Date du pompage	Description
28-dec-07	8635	B.Laviolette	Nov 2007	G.Miller
28-dec-07	1441	M.Thompson	Nov. 2007	G. Miller

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	LDE	Prop.	Numéro	Description
15-dec-07	101	Yvon Dion	045	04 - Jardinage